**Règlement intérieur de l’ESKALE**

**Meublé de tourisme.**

L’ESKALE à la liberté de ne pas accepter dans son établissement, les clients ayant un comportement bruyant ou incorrect ou dangereux, les clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l’ordre public.

**PAIEMENT** : La totalité du règlement se fait avant l’arrivée. Nous acceptons les paiements en espèces et en cartes bancaires suivantes : Visa, Mastercard et Amex. Nous demandons à toute personne séjournant dans notre établissement de présenter une pièce d’identité. Dans le cas où vous ne pourriez pas nous fournir ce document, nous serions contraints de ne pas accéder à votre demande de location de logement.

La crise sanitaire impose aux locataires de porter un masque dans les lieux communs de l’établissement et pour s’adresser au personnel. Une caution de 400 euros vous sera demandée pour la location d’un logement (voir contrat de location).

**EN CAS D’INTERRUPTION DE SEJOUR** : il ne sera procédé à aucun remboursement. De même, en cas de départ anticipé, le séjour est dû dans sa totalité selon les conditions de la réservation. Les retards à l’arrivée ou les départs anticipés ne peuvent en aucun cas donner lieu à remboursement.

**ANNULATION** : Si Les conditions d’annulation n’ont pas été données à la réservation, l’annulation pourra se faire jusqu’à 7 jours avant le jour d’arrivée 14h00. Au-delà de ce délai, la totalité du séjour est dû ainsi que les extras s’ils ont été réservés.

**La non présentation** est considérée comme la prise effective de la chambre.

**ACCES AUX CHAMBRES** : Les chambres sont disponibles à partir de 14H00 et doivent être libérées avant 12h00. Attention, en cas de départ au-delà, une nuit supplémentaire vous sera facturée, ou un forfait supplément départ tardif (jusqu’à 16h00). Si vous désirez conserver la chambre une nuit supplémentaire, le paiement de la chambre doit être effectué avant 12h00, sous réserve de disponibilité. De plus votre chambre est prévue pour un nombre de personnes déterminé et à respecter ; notons qu’un enfant, quel que soit son âge même bébé, est une personne.

**Aucune personne non référencée au niveau de la réception n’est autorisée à pénétrer dans l’établissement**.

Toutes personnes supplémentaires dans l’appartement seront facturées 25 euros par nuitée/personnes.

Merci de veiller à ce que la porte et les fenêtres de votre chambre soient bien fermées avant de quitter le logement.

**INTERDICTIONS** : Nous vous rappelons que l’interdiction de fumer est en vigueur dans tous les lieux publics depuis le 2 janvier 2008. Il est également absolument interdit de fumer dans les chambres pour des raisons évidentes de sécurité et de confort (le non-respect entraînera une indemnité de 100€/séjour pour remettre la chambre en état). Il est interdit d’utiliser dans les chambres des appareils à gaz, exemple : réchaud, wok électrique ou autre appareil ménage et culinaire etc… Il est interdit de faire du commerce au sein de l’hôtel ou sur le parking.

**ANIMAUX** : Les petits chiens et les chats dans certains logements, sont acceptés avec un supplément. Toutes les dégradations seront occasionnées seront facturées à la hauteur du préjudice subi.

**LA RECEPTION** décline toute responsabilité pour vos bagages ou objets déposés dans les lieux publics. Le personnel de l’établissement est joignable en composant le numéro de téléphone suivant : 0694 44 99 85.

**LA PISCINE** est ouverte de 7h à 20h. Pour la sécurité, la piscine est clôturée. L’hôtel décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents survenus dans ou autour de la piscine. Il va de soi que les enfants doivent être sous la surveillance des parents. La piscine est strictement réservée aux clients de l’établissement, aucune personne de l’extérieure n’est autorisée à accéder à la piscine.

**LE PARKING** : est privé et uniquement réservé aux personnes ayant loué une chambre dans l’établissement. Votre véhicule reste sous votre entière responsabilité. Il est conseillé de ne pas laisser d’effets en apparence. Par courtoisie, on vous demande de garer vos véhicules d’une manière cohérente de façon à ne pas utiliser un espace trop important qui ferait défaut à autrui.

**DEGRADATION** : Nous vous demandons de respecter les lieux ainsi que la décoration de votre chambre. En cas de problème, le client devra engager sa responsabilité civile. Pendant votre séjour, une clef et une carte magnétique vous seront remises vous permettant le libre accès à votre chambre ; en cas de perte, ces éléments vous seront facturés 10€ pièce. En cas de départ très tôt le matin, pensez à prévenir l’accueil qui est ouvert de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

Sur rdv les weekends.

**MENAGE** : il sera fait sur demande (payant), et toutes les semaines pour les longs séjours dans les logements situés à Rémire – Montjoly.(inclus)

**NUISANCES** : Pour le respect du repos des autres clients, veillez à ne pas claquer les portes ni à faire trop de bruit particulièrement entre 22H00 et 8H00. Tout bruit de voisinage lié au comportement d’une personne, pourra amener l’hôtelier à inviter le client à quitter l’établissement sans remboursement, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle (art. R.1334-30 et R ;1334-31 du Code de la Santé Publique). Une chambre d’hôtel est un lieu de repos.

LE REGLEMENT INTERIEUR de L’eskalel s’applique à l’ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l’acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l’hôtel.

Signature du locataire occupant.